

TARIFICATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE SAINT-CERE, BRETENOUX, BIARS

L'école de musique ouvre des ateliers de pratique instrumentale qui aident à préparer des prestations réalisées au cours des auditions de fin d'année ou encore dans les animations des communes environnantes.

Vous avez la possibilité de vous préparer à ces performances grâce au pack « ateliers + formation musicale + cours instrumental ».

Nous appliquons plusieurs modulations au tarif de base qui visent à favoriser la pratique des plus jeunes, des familles et des personnes à plus faibles revenus.

- Une seule cotisation par famille
- Une réduction d'au moins 10 % pour le 2^{ème} membre de la même famille
- Une réduction tenant compte du quotient familial, enfants et adultes.

Nous majorons la cotisation pour les résidents hors CAUVALDOR, ainsi que pour les inscriptions complètes après le 10 octobre 2024.

Droits d'adhésion par famille : 40 €					
Si vous êtes imposable, nous vous proposons une contribution volontaire sous forme de don qui ouvre droit à une déduction sur vos impôts ; un reçu fiscal vous sera délivré de suite.					
Droits SEAM (Société des Editeurs et Auteurs de Musique) et de reprographie : 10 €					
	1 ^{er} enfant ou 2 ^{ème} adulte inscrit	2 ^{ème} enfant	Quotient familial (<1000) tarif unique	Adulte	Hors CAUVALDOR hors période après le 10.10.2024 avec proportion
Eveil musical 1h Jardin musical ¾ h	180 €	140 €	110 €	-	220 €
Pack 1 Ateliers + Formation Musicale 1h + Formation instrumentale	450 €	400 €	360 €	580 €	660 €
Pack 2 Formation 2 ^{ème} instrument	320 €	280 €	230 €	480 €	650 €
Pack 3 Formation musicale + Formation instrumentale	430 €	380 €	310 €	500 €	600 €
Supplément 15 mn Pour les adhérents de cycle I + sur proposition du professeur	160 €	130 €	110 €	200 €	300 €
Atelier collectif	80 €	60 €	50 €	100 €	130 €
Chorale	Enfant seulement			(2h00)	(2h00)
	80 €	60 €	50 €	210 €	240 €

Règlement : Par **chèques sociaux, ANCV** (libellé au nom de l'adhérent), **MSA**,

Par **chèque bancaire** (daté du jour de l'émission, à l'ordre de : **ÉCOLE DE MUSIQUE DE SAINT-CERE**)

Vous avez la possibilité de payer en :

- 1 fois : encaissement le 15/10/2024
- 3 fois : encaissement les 15/10/2024, 15/12/2024 et 15/02/2025
- 5 fois : encaissement les 15/10/2024, 15/11/2024, 15/12/2024, 15/02/2025 et 15/04/2024..
- 10 fois : encaissement du 15/09/2024 au 15/06/2025

SEULES LES INSCRIPTIONS ACCOMPAGNEES DE LA TOTALITE DU REGLEMENT, POURRONT ETRE PRISES EN COMPTE.



ECOLE DE MUSIQUE SAINT-CERE / BRETENOUX-BIARS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024 / 2025

1^{ère} inscription

Réinscription

NOUVELLES INSCRIPTIONS MERCREDI 4 SEPTEMBRE de 16H30 à 19h30

ELEVE

Nom : Prénom : Né(e) le :/...../.....

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Mail :@.....

RESPONSABLE LEGAL DE L'ELEVE MINEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Mail :@.....

CALCUL DES DROITS D'ADHESION, DE REDEVANCE ET COTISATIONS

ADHESION	DROITS SEAM ET DE REPROGRAPHIE (SAUF JARDIN ET EVEIL MUSICAL)	<u>PACK</u> <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3	<u>SUPPLEMENT 15</u> <u>MN</u> (POUR LES ADHERENTS DE CYCLE 1 + SUR PROPOSITION DU PROFESSEUR)	ATELIERS COLLECTIFS <u>UNIQUEMENT</u>	<u>CHORALE</u> <input type="checkbox"/> ADULTES <input type="checkbox"/> ENFANTS	<input type="checkbox"/> JARDIN MUSICAL <input type="checkbox"/> EVEIL MUSICAL	<u>TOTAL</u>
40 €	10 €						

- 1^{er} instrument Nom du professeur
- 2^{ème} instrument Nom du professeur
- Atelier 1 :
- Atelier 2 :
- Atelier 3 :

ENGAGEMENT ET AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), (Nom, prénom et adresse)

Enfant(s) (Nom et prénom)

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique et m'engage à en respecter les termes,

autorise n'autorise pas

que mon enfant ou moi-même soit filmé ou photographié dans le cadre des activités de l'école de musique (diffusion, presse, site internet de l'école, réseaux sociaux, etc ...).

autorise n'autorise pas

mon enfant à participer aux éventuelles sorties organisées par l'école de musique.

autorise n'autorise pas

mon enfant à emprunter les moyens de transport collectifs dans le cadre des sorties organisées (minibus, co-voiturage, etc ...).

autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Signature :

Début des cours : lundi 9 septembre 2024

- Vacances de Toussaint : du samedi 19 octobre 2024 au soir au dimanche 3 novembre 2024
- Vacances de Noël : du samedi 21 décembre 2024 au soir au dimanche 5 janvier 2025
- Vacances d'hiver : du samedi 15 février 2025 au soir au dimanche 2 mars 2025
- Vacances de printemps : du samedi 12 avril 2025 au soir au dimanche 27 avril 2025
- Ascension : du jeudi 29 mai 2025 au soir au dimanche 1^{er} juin 2025

Mention RP GD : les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé sous le contrôle de Jean-Pierre LEGRAND, responsable du traitement, à des fins de réalisation des actions de l'association de l'école de musique. Elles sont conservées pendant 5 ans et uniquement destinées à l'association. Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le bureau de l'association